

Pour que l'ADAS soit plus au service des personnels :
Votons, dans tous les collèges, pour les candidats non issus du précédent Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'ADAS comprend 30 membres, quinze d'entre eux seront renouvelés en décembre 2013. La campagne d'élection par scrutin électronique vient de commencer.

A cette occasion, la CGT-INRA souhaite faire part, auprès des électeurs, de sa réprobation quant à la gestion par le précédent CA national de l'ADAS de la fermeture du centre de vacances de Pech-Rouge à partir de janvier 2013.

Le CA de l'ADAS des 14 et 15 décembre 2011 a décidé de se désengager totalement de la gestion du centre de vacances de Pech-Rouge à partir de janvier 2013 (19 pour, 5 contre, 1 abstention, 1 bulletin nul). Les élus CGT se sont prononcés lors de ce CA contre cette fermeture qui a de facto abouti au licenciement des trois collègues employés par l'ADAS sur le site.

D'autres solutions étaient possibles, la transformation à moindre coût d'une partie des bâtiments en gîtes aurait permis d'assurer dans un premier temps la pérennité du site et le maintien de ces trois emplois. La Direction de l'ADAS de Montpellier et l'ADAS nationale ont choisi de ne présenter au CA national de l'ADAS qu'un projet coûteux (plus d'1M€ de travaux) qui de fait le rendait irréalisable et a donc entraîné un vote visant à la fermeture du CVF.

Les modalités de licenciement (délais, absence de reclassement réaliste...) n'ont pas été conformes avec les valeurs que devraient véhiculer l'ADAS, et une procédure devant les prud'hommes est actuellement en cours.

La CGT conteste la décision de licencier le personnel du CVF de Pech-Rouge car l'ADAS est censée promouvoir la solidarité entre ses sociétaires en privilégiant les actions d'ordre social. Aujourd'hui cette orientation essentielle de l'association est mise à mal par la volonté d'un Bureau National qui ne délibère que sur des critères économiques.

Le congrès CGT-INRA réuni du 5 au 8 mars 2013 à Angers a tiré le bilan de l'investissement de la CGT-INRA via ses camarades élus au CA national de l'ADAS.

Considérant que les valeurs défendues par la majorité du CA national de l'ADAS n'avaient plus rien de social mais devenaient contradictoires avec les valeurs qui ont présidé à sa création, le congrès de la CGT-INRA a décidé que, pendant le prochain mandat et jusqu'à son prochain congrès, la CGT-INRA ne présenterait pas de liste aux élections nationales au CA national de l'ADAS dans le collège syndical.

Fidèles à leurs principes et à leurs idéaux, tous les représentants CGT au précédent Conseil d'Administration ont donné leur démission en début d'année 2013.

Aujourd'hui, pour toutes les raisons précitées, un renouvellement en profondeur de l'ADAS s'impose, et nous invitons le personnel à ne voter que pour de nouveaux candidats, non issus du précédent Conseil d'Administration.